



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3258

Texte de la question

BILAN DU GOUVERNEMENT ET PROJET SOCIALISTE : ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, depuis plusieurs mois maintenant, nous faisons partager dans cet hémicycle l'inquiétude et, de plus en plus souvent, la colère des parents d'élèves de nos circonscriptions qui, dans un formidable investissement citoyen, se mobilisent contre la régression éducative qu'ils constatent chaque jour. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.* - " Très bien ! " sur les bancs du groupe SRC.)

Les non-remplacements de professeurs et les fermetures de classes sont en effet malheureusement devenus un sujet de mobilisation sur tout le territoire. Cette inquiétude est amplifiée par les nouvelles suppressions de postes : 16 000 prévues en 2011. (" C'est faux ! " sur les bancs du groupe UMP.)

Comment améliorer la performance scolaire avec moins de professeurs ? Avec votre politique, notre pays court le risque d'un réel décrochage scolaire. L'éducation doit demain, je le dis au nom de tous les députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, redevenir la grande cause nationale qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Pour cela, nous proposons, dans notre projet, de mettre en place un pacte éducatif pour la réussite de tous. En assurant un socle commun de savoirs et de connaissances, en affirmant le rôle de l'école sur l'ensemble du territoire pour lutter contre la ségrégation scolaire qui touche de nombreux quartiers populaires, nous souhaitons redonner, par notre politique, une totale confiance dans l'école de la République. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) En revalorisant aussi le métier d'enseignant, nous leur donnerons les moyens de remplir leurs missions essentielles pour l'avenir du pays. Face à votre bilan qui génère beaucoup de colère, nous proposerons demain une nouvelle ambition pour l'éducation nationale.

Mais, dans l'instant présent, avez-vous pleinement conscience, monsieur le Premier ministre, de cette inquiétude des parents d'élèves qui se concrétisera encore, dès cette fin de semaine, dans l'opération " Nuit des écoles " organisée par la Fédération des conseils de parents d'élèves ? (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Allez-vous, au moins, non pas retrouver cette ambition, mais renoncer aux 16 000 suppressions de postes que vous avez prévues pour l'année prochaine ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. François Baroin, porte-parole du Gouvernement.

M. François Baroin, *ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur le député, un mot sur la cause, un mot sur la méthode et un mot sur le calendrier, pour bien mettre en perspective la problématique de la déclinaison de la révision générale des politiques publiques au ministère de l'éducation nationale.

M. Michel Lefait. Baratin !

M. François Baroin, *ministre.* N'oubliez d'abord jamais - mais sans doute ne souhaitez-vous pas la voir, là encore, là aussi, là toujours - la réalité des chiffres et des faits. Ainsi, 45 000 postes ont été créés dans l'éducation nationale alors que l'on comptait plusieurs centaines de milliers d'élèves en moins. (" C'est faux ! " sur les bancs du groupe SRC.) C'est donc bien le fait démographique qui a amené l'État à adapter la voilure générale de l'éducation nationale à la réalité du nombre d'élèves à accueillir.

Ensuite, ces mesures n'ont pas été imposées d'en haut et la méthode du ministre de l'éducation nationale me semble répondre à ce que nous souhaitons tous - vous êtes élus, je le suis également -, à savoir que ces mesures soient adaptées au mieux aux bassins de vie. C'est dans cet esprit que les recteurs d'académie ont toute latitude pour adapter, en fonction de l'évolution démographique de chaque bassin de vie, les créations et les suppressions de postes.

Enfin, je donnerai un troisième élément de réflexion pour nourrir votre position et pour la rendre peut-être un peu moins doctrinaire et idéologique et plus pragmatique (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) : la réalité des créations. Il y a certes des suppressions de classes, mais on enregistre également des créations là où c'est nécessaire. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

Vous le voyez : que ce soit pour l'éducation nationale ou, par extension, pour la réforme de l'État, la gestion de la situation démographique est une mesure adaptée à une certaine idée de la modernité de tous les services publics confondus et à nos besoins économiques. Pourquoi le taire ? Nous avons des objectifs intangibles et la révision générale des politiques publiques, qui passe par le maintien de la suppression d'un poste sur deux de fonctionnaires partant à la retraite, ira jusqu'au bout de la loi de programmation des finances publiques, c'est-à-dire jusqu'en 2013. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3258

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mai 2011